



MMP

CeGIDD

CPV

PASS

DEMAT

MAISON DE MÉDECINE PRÉVENTIVE



MMP - Maison de Médecine Préventive

Nos missions :

La Maison de Médecine Préventive articule au sein d'un même espace facilement accessible des entités multiples de santé publique et de médecine préventive, de manière à pouvoir faciliter les démarches pour les usagers, à optimiser les différentes actions de prévention, et à renforcer les liens avec les acteurs d'amont en aval, en ville ou à l'hôpital, dans une démarche de santé publique globale coordonnée pour le territoire de santé n°4.

La MMP regroupe le CeGIDD et le Centre Public de Vaccination (CVP) ainsi que la consultation d'accueil des migrants (DEMAT), la consultation de tabacologie et la permanence d'accès aux soins de santé (PASS).

Différents publics sont concernés par ces actions de prévention. Ainsi, pour la vaccination, la MMP travaille en collaboration avec les partenaires déjà impliqués auprès de ces publics pour promouvoir à la fois la vaccination des personnes en situation de précarité, mais également de la jeunesse, les patients immunodéprimés, les personnes avec des problématiques vaccinales qui peuvent être complexes, ou autour de la maternité.

La MMP a aussi vocation à se déplacer hors les murs pour des actions de prévention ciblées.

CeGIDD - Centre Gratuit d'Information de Dépistage et de Diagnostic des infections sexuellement transmissibles

Le CeGIDD a été transféré en janvier 2021 du centre médico-social départemental au site du CHBA. Les consultations ont lieu à la Maison de Médecine Préventive, dans un bâtiment situé à proximité des urgences.

Nos missions :

- Informer vis-à-vis des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et des moyens de prévention existants.
- Distribuer du matériel de prévention.
- Dépister gratuitement les infections sexuellement transmissibles pour toute personne qui le souhaite dans le respect de l'anonymat.
- Traiter les IST diagnostiquées ou orienter les consultants vers un spécialiste si nécessaire.
- Proposer des consultations dans le cadre du traitement préexposition au VIH.
- Prendre en charge des Accidents d'Exposition au Sang et Sexuel et proposer un traitement post exposition dans les 48h suivants la prise de risque si indiqué.
- Proposer une vaccination contre les IST à prévention vaccinale.
- Proposer une évaluation et la prise en charge des autres risques éventuels liés à la sexualité dans une approche de santé sexuelle globale en lien avec les autres interlocuteurs du territoire vers lesquels les usagers pourront être orientés si nécessaire.
- Consultation de sexologie.
- Proposer une contraception d'urgence si nécessaire.

Contact :

Tél : 02 97 01 99 55

E-mail : mmp-mi-secretariat@ch-bretagne-atlantique.fr

Nos missions :

Améliorer la couverture vaccinale selon les recommandations du calendrier en vigueur.

- Proposer une information personnalisée sur les vaccins du calendrier général.
- Vacciner sur place toute personne s'adressant au centre de vaccination pour les vaccins du calendrier vaccinal général.

Faciliter l'accès à la vaccination de populations spécifiques notamment :

- Personnes éloignées des structures de soins ou en situation de précarité.
- Population jeunes.
- Personnes immunodéprimées.

Participer à l'articulation des différents acteurs de la vaccination et à l'animation de la politique vaccinale territoriale en lien avec les acteurs de la ville.

Contact :

Tél : 02 97 01 40 36

E-mail : mmp-mi-secretariat@ch-bretagne-atlantique.fr

PASS - Permanence d'Accès aux Soins de Santé

La PASS prend en charge des patients en situation de précarité (absence de droit de santé et/ou de logement et/ou de ressources) nécessitant des soins de santé primaire.

Nos missions :

La PASS permet, sans avance de frais et dans l'attente de l'ouverture des droits sociaux, de :

- Consulter un médecin généraliste.
- Bénéficier de soins infirmiers, de prises de sang, de soins dentaires, d'examens radiologiques.
- Obtenir des médicaments prescrits par le médecin PASS.
- Être orienté vers un médecin spécialiste si nécessaire.
- Rencontrer une assistante sociale pour un accompagnement dans les démarches (PUMA, CSS, AME...).

Contact :

Assistante sociales, avec ou sans RDV
au service social
Tél : 02 97 01 40 45
Mail : pass@ch-bretagne-atlantique.fr

Tél : 02 97 62 90 78
E-mail : mmp-demat@ch-bretagne-atlantique.fr

DEMAT -

Dispositif d'accueil et d'Évaluation des Migrants primo-arrivant sur le Territoire

Le DEMAT accueille des migrants primo-arrivant sur le territoire n'ayant pas encore bénéficié d'un bilan de santé spécifique et proposer, avec l'appui d'un interprétariat médical professionnel.

Nos missions :

- Des informations en lien avec la santé et le système de soins français.
- Une évaluation médicale initiale et des dépistages ciblés.
- Une mise à jour vaccinale selon le calendrier vaccinal en vigueur.
- La coordination de la prise en charge ultérieure entre les spécialistes et les médecins généralistes de la ville.

La consultation DEMAT s'appuie sur le Dispositif d'Appui Technique pour l'Accès aux Soins et l'Accompagnement des Migrants en Bretagne (DATASAM), service du Réseau Louis Guilloux de Rennes (RLG).

Contact :

Tél : 02 97 62 90 78

E-mail : mmp-demat@ch-bretagne-atlantique.fr



LIGNES DE BUS

Accès direct au centre hospitalier aux arrêts **Hôpital Chubert** et **Gare SNCF** avec les lignes 12, 8, 7, 6 et 4 et les lignes péri-urbaines 21, 22, 23, 24, 25, BZ03, BZ09, BZ11.

20, Bd Boulevard Maurice Guillaudot
B.P. 70555
56017 Vannes cedex